

Égalité des femmes et des hommes

Les élections des conseils communaux auront lieu au mois d'octobre et les élections du Grand Conseil au printemps. Le pouvoir exécutif sera renouvelé dans 126 communes valaisannes. En outre, 130 député.e.s et 130 suppléant.e.s doivent être nommés.

Les dernières élections communales et cantonales ont eu lieu en 2016, respectivement en 2017. Pour la deuxième fois consécutive, la proportion de femmes élues a diminué, bien qu'il y ait eu plus de candidates que lors des élections précédentes. Au cours des 4 dernières années, la proportion de femmes dans les conseils municipaux était de 19.6% (Valais central et Bas-Valais: 23.0%; Haut-Valais : 15.2%). Il y a également 12 présidentes de commune. 31 communes (dont 24 dans le Haut-Valais) n'avaient aucune femme dans leur exécutif en 2016.

Une situation similaire se dessine pour le Grand Conseil. Avec 27.2%, la proportion de femmes candidates au Grand Conseil en 2016 était la plus élevée jamais enregistrée. Au total, 25 femmes ont ensuite été élues au Parlement valaisan, ce qui correspond à 19.2% (Valais central et Bas-Valais: 24.0%; Haut-Valais: 5.9%). Avec 5 représentantes, le groupe AdG/LA a la plus forte proportion de femmes, par rapport aux autres partis. En comparaison avec les cantons de la Suisse occidentale, le canton du Valais se situe clairement en dernière position. Ces chiffres ne sont pas satisfaisants. Dans la politique valaisanne, l'objectif central demeure qu'un tiers des élus soient des femmes.

Les élections de la constituante en 2018 ont montré qu'il est possible d'augmenter la proportion de femmes dans la politique valaisanne. Dans la constituante, 33.1% des femmes ont leur mot à dire. En outre, au niveau fédéral, la proportion de femmes lors des élections de l'automne dernier a augmenté de 32 à 42% au Conseil national et de 15 à 26 % au Conseil des Etats. Cela me rend optimiste, car il est important que les deux sexes soient représentés de manière égale dans les pouvoirs législatif et exécutif.

Des progrès sociaux équitables ne peuvent être réalisés que si tous les groupes sociaux peuvent participer, avoir leur mot à dire et assumer des responsabilités. J'encourage donc toutes les femmes à se porter candidates.

Enfin, je tiens à remercier du fond du cœur tous ceux qui ont accepté de se mettre à disposition pour une fonction aussi importante. Je souhaite qu'en 2020/2021, la proportion de femmes élues augmente afin que le Valais fasse un pas de plus vers une réelle égalité entre les femmes et les hommes.